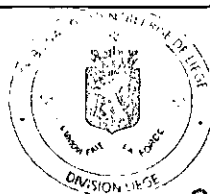


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



- 2 JUIN 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0654 842 446**
Nom

(en entier) : **TESS GEIE**
(en abrégé) :

Forme légale : **Groupement européen d'intérêt économique**

Adresse complète du siège : **Rue de Milmort 690 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : **Modification statutaire**

L'assemblée générale du 28 juin 2024 modifie l'article 3.3 des statuts en ajoutant à la fin de celui-ci les termes suivants :

« En cas de groupement d'entités, toutes les conditions précédentes doivent être respectées directement ou par les entités du groupement »

Pour extrait conforme

WAUTERS William,
Président du Collège des Gérants.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Velef B

Au recto

Au verso

Nom, et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale instrumentant.